

## **Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 18/04/2024**

Association « Les Amis de Notre Dame du Dimanche »  
Adresse 11, Place de la Pradette – 34230 – Saint-Bauzille de la Sylve

Le 18/04/2024 à 18 h, les membres de l'association « Les Amis de Notre Dame du Dimanche » se sont réunis à la Salle Notre-Dame sur le site de Notre-Dame du Dimanche en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée est présidée par M. BRO Pierre, président de l'association.  
Il est assisté d'un secrétaire de séance, Mme VALLAT Annie., secrétaire de l'association.

Le Président présente l'ensemble des intervenants et rappelle brièvement les différentes activités de l'année écoulée.

Mme Josette Ponce et M. Jean Luc Largueze ont été désignés comme scrutateurs.

M. BRO Grégory, maire de Saint-Bauzille de la Sylve, représente la municipalité de Saint-Bauzille de la Sylve.  
M. Benoit Beltra, M. Lautier Marcel et M. Antoine Fernandez, membres du conseil municipal sont présents.

Mme Anne Boudes, M. Pascal Julien, M. Claude Curabec membres du conseil d'administration, sont excusés.  
M. André Carla, membre d'honneur est excusé.

Les décisions sont prises à la majorité simple des voix, en cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante.  
L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 19 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

Accueil ;  
Rapport moral ;  
Bilan des activités et travaux réalisés du 01/01 au 31/12/2023 ;  
Bilan financier du 01/01 au 31/12/2023 ;  
Approbation des comptes du 01/01 au 31/12/2023 et quitus aux Administrateurs ;  
Renouvellement de 4 membres du Conseil d'Administration ;  
Remplacement de 2 membres démissionnaires ;  
Budget prévisionnel du 01/01 au 31/12/2024 et travaux prévus en 2024 ;  
Approbation du budget ;  
Questions diverses ;

Clôture de l'Assemblée.  
Partie informative.

Le Président a précisé que l'ensemble des documents ont été adressés à chacun des membres en accompagnement des convocations.

Il a été fait lecture des différents rapports : rapport moral, bilan des activités, bilan financier du 01/01 au 31/12/2023.

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

- Une présentation des événements qui se sont déroulés sur cette période par le vice-président, M. Guy Gavalda.
- Puis, des activités réalisées sur le site par les bénévoles par le président, M. Pierre Bro.
- Enfin, une présentation détaillée des comptes de l'exercice comptable du 01/01 au 31/12/2023 par la trésorière, Mme Geneviève Bouniol.
- Une présentation du bilan des journées du 8 Juin et du 8 Juillet 2023.

Le Président nous rappelle que le bilan financier est maintenant cadré sur l'année civile. Le président précise que les repas ont été offerts à notre architecte et la personne qui s'est occupé de la sono.

Après la lecture de ces chiffres le Président demande s'il y a des questions.

Aucune question n'est posée.

Le Président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Approbation des comptes et quitus aux Administrateurs pour le bilan et les travaux engagés du 01/01 au 31/12/2023 :

L'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité.

Remplacement de 4 membres du Conseil d'Administration :

Le Président propose la réélection des candidats suivants au suffrage de l'Assemblée Générale :

Mesdames  
Geneviève Bouniol – Sylvie Fériaud

Messieurs  
Etienne Cristol – Pascal Julien.

L'Assemblée élit :

Mesdames  
Geneviève Bouniol – Sylvie Fériaud

Messieurs  
Etienne Cristol – Pascal Julien.

en qualité de membres du Conseil d'Administration.

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément à l'article 11 des statuts pour une durée de trois ans.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Remplacement de 2 membres du Conseil d'Administration qui sont démissionnaires :  
M. Guy Gavalda, vice-président,  
M. Claude Curabec, administrateur.

Le Président propose les candidats suivants au suffrage de l'Assemblée Générale :

Madame  
Magali Baeza

Monsieur  
Claude Carriol

L'Assemblée élit :

Madame  
Magali Baeza

Monsieur  
Claude Carriol

en qualité de membres du Conseil d'Administration.

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément à l'article 11 des statuts pour une durée de trois ans.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

A l'issue de ces élections, le président remercie pour leur activité et leur disponibilité les membres du Conseil d'Administration démissionnaires.

Il a été fait lecture du budget prévisionnel du 01/01 au 31/12/2024.

Le président, M. Pierre Bro, présente les travaux prévus sur l'année 2024.

La trésorière, Mme Geneviève Bouniol, présente le budget 2024.

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

- Présentation du détail du budget prévisionnel du 01/01 au 31/12/2024 comprenant le programme de travaux prévus sur cette période.

La trésorière demande s'il y a des questions.

M. Bernard Daudé demande si la prévision de cheminement PMR est global sur le domaine.

Le président répond que le cheminement prévu ira vers la Vierge blanche, c'est seulement une première étape de réalisation et nous compléterons sur les années suivantes.

M. Bachelet demande quelle est la différence entre don association et don AD34.  
Le président rappelle que le don AD34 permet d'avoir un reçu fiscal.

Mme Josette Ponce demande si l'association reçoit de l'argent lorsque la salle paroissiale est louée.

Le président répond que l'association bénéficie gratuitement de la salle selon ses besoins et ne perçoit aucun revenu sur les locations faites par la paroisse.

Le président et la trésorière dresse le bilan des travaux réalisés sur le domaine tant par la paroisse que par l'association depuis la création de l'association.

Le président précise que la paroisse nous a aidé en lançant les premiers travaux sur la Vierge du Dôme.

M. André Ponce propose de créer quelques événements et/ou manifestations pour permettre au domaine de se faire connaître grâce à des moyens de communication à mettre en place, ce qui permettrait également d'améliorer les finances de l'association.

Le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Approbation du budget prévisionnel 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Président remercie les adhérents et les bienfaiteurs pour l'atteinte des objectifs que s'était fixé l'association.

Il remercie le père Jésus pour sa participation aux pèlerinages des 8 Juin et 8 Juillet 2023 et pour la procession du Saint Sacrement.

Le président remercie les artisans pour le travail effectué.

Puis il remercie le département, la commune de Saint-Bauzille pour son importante participation au 150<sup>ème</sup> anniversaire des apparitions et la mairie de Popian pour leurs subventions et les aides qu'ils nous apportent.

Il remercie également M. A. Carla, l'architecte des travaux de la Chapelle.

Il remercie l'ensemble des personnes bénévoles et tous les membres de l'équipe.

M. Gelly demande pourquoi le mécénat s'est arrêté.

Le président répond que les temps sont devenus plus difficiles pour tout le monde et que les sollicitations sont nombreuses.

Le président donne la parole aux membres d'honneur.

M. Bernard Daudé prend la parole.

Il souhaite revenir sur l'entretien du sanctuaire. Il nous rappelle les différentes personnes qui sont intervenus sous forme de dons ponctuels.

Il rappelle que le sanctuaire n'est pas très connu, à l'intérieur du diocèse. Il nous raconte que lors de son dernier pèlerinage à Lourdes, les personnes du diocèse présentes avec lui ne connaissaient pas l'existence du sanctuaire.

A propos du budget prévisionnel, M. Bernard Daudé rappelle le déplacement de la croix de mission du centre du village. Il propose de prévoir un budget pour la réhabilitation des croix, celle du village et celles de Saint-Antoine.

M. Grégory Bro, maire de Saint-Bauziile prend la parole.

Il rappelle que la municipalité est très active au niveau des associations.

Il remercie l'association de l'entretien réalisé, celui-ci profitant également à l'EHPAD.

Depuis les fêtes du 150<sup>ème</sup> anniversaire, il nous informe que la mairie est sollicitée par les pèlerins qui l'interroge pour connaître les moyens d'hébergement sur la commune.

Il remercie M. André Carla, pour l'étude réalisée sur la chapelle Saint-Antoine.

Il nous informe qu'une étude est en cours pour restaurer l'ensemble des monuments présents à Saint-Antoine.

La parole est passée au père Jesús qui clôture l'assemblée générale.

Il remercie l'ensemble des membres de l'association.

Il nous rappelle sa prise de fonction et l'aventure dans laquelle il s'est engagé.

Il remercie Mgr Norbert Turini de l'aide apportée pour la réalisation des fêtes d'anniversaire en présence d'une grande ferveur populaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h50.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance et les deux scrutateurs.

A Saint-Bauzille, le 18/04/2024

Le Président de séance

M. BRO Pierre

Le Secrétaire de séance

Mme VALLAT Annie

1<sup>er</sup> Scrutateur

M. Jean Luc Largueze

2<sup>ème</sup> Scrutateur

Mme Josette Ponce